

gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux

trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le

montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale

art. L.351-17 - code de l'éducation art. D.124-9)

## ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL	
Nom ou dénomination sociale: Espace Vall Ages - Centre socio-culturel municipal	
Adresse: 4 Rue de la Goneviage	
52 300 JOINVILLE	
certifie que	
LA OU LE STAGIAIRE	
Nom : KURTZ	Prénom : Valentin
Né(e) le : 07 / 08 /2003 Sexe : F [	_ M <b>☑</b>
Adresse : 12 rue de l'église Saint-Urbain Maconcourt 52300	
<b>1</b> € : 06 65 05 43 22	/alentin5207@outlook.com
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations	
Option   ☑SISR □ SLAM	
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :	
Lycée Edme Bouchardon	
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études	
DURÉE DU STAGE	
Dates de début et de fin du stage : <b>Du</b> 06 / 01 /2025 <b>au</b> 14 / 02 /2025	
Représentant une durée totale de 6 semaines	
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.	
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE	
La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un <b>montant total</b> de 0 euros.	
dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-	n, fonction et signature de la personne

2. COSCAREUA Directrice remplacente de l'Espace Vall'Aga

représentant de l'organisme d'accueil